



PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

IDENTIFICATION	
COMMUNE.S	CISSÉ
NOM DE L'ECOLE / DU RPI	École de Puy-Lonchard
DATE DE LA REUNION	08 JUIN 2023

PARTICIPANTS

☑ : présent ou présente EXC : excusé ou excusée

Représentants, représentantes des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
<p>Titulaires Marion CUVILLER ☑ Cynthia JAMELOT ☑ Marjolaine MAUROUX ☑ Nathalie MERCIER ☑ Maryline NEAU ☑ Estelle PETRAULT ☑ Alexandre THARREAU ☑</p> <p>Suppléants Noémie AUCOUTURIER ☐ Fanny AMOUROUX ☐ Elodie BORREDON ☐ Florine CRABOT ☐ Mylène DUFOUR ☐ France-Anne SAGET ☐ Magali SERAUDIE ☐</p>	<p>Président Patrice FOUQUET (Dir) ☑</p> <p>Enseignants - Véronique BERNIER Exc. - Adélaïde CARDINEAU ☑ - Patricia DELLA-CORTE ☑ - Véronique GAZEAU ☑ - Cloé MAMILLON ☑ - Isabelle MAURY ☑ - Françoise MORISSON ☑ - Julien TIMON Exc.</p> <p>IEN Adrian SUREAUD Exc.</p>	<p>Maire Annette SAVIN Exc</p> <p>Adjointes à l'Éducation - Maïté NORMANDIN ☑ - Marika TANNEAU ☑</p>	<p>DDEN Jean-Paul SAINT LÉGER ☑</p> <p>Invité(s) <i>(en fonction de l'ordre du jour)</i></p> <p>Équipe Périscolaire - Valérie AUGER (Resp. Site de Puy-Lonchard) ☑ - Nadia BLANDINEAU (Dir. Des services périscolaires de Cissé) ☑</p>

ORDRE DU JOUR

<p>1. Fonctionnement du Conseil d'école</p> <p>2. Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école Bilan pour 2022-2023</p> <p>3. Ressources humaines de l'école Répartitions à la rentrée</p>	<p>4. Moyens matériels et financiers Investissements municipaux</p> <p>5. Place des parents à l'école Fête d'école Communication</p> <p>6. Hygiène et sécurité</p> <p>7. Mise en œuvre du PEDT</p>
---	---

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

A. Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'école :

Le procès-verbal du précédent conseil d'école est adopté à l'unanimité.

2. ACTIONS PEDAGOGIQUES CONCOURANT A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ECOLE

A. Pass'art

Objectifs : Sensibiliser à l'environnement et au milieu naturel. Sensibilisation artistique.

Classe 3 : Parcours Art de rien : Partenariat entre une artiste et une permacultrice. Approche artistique du milieu naturel local (empreintes, motifs...) en parallèle d'une découverte de la permaculture et des solutions pour lutter contre la sécheresse.

Classe 4 : Parcours « Dessiner la lumière » Partenariat entre une scientifique et un artiste photographe. Création de cyanotypes et de sténopés pour comprendre la photographie. Exposition en interne prévue.

B. Pass'sport

Objectifs : Encourager la pratique sportive. Découvrir une activité sportive : le Rugby.

Classes 3 et 4 : Cycle rugby avec un intervenant de la Fédération Française de Rugby.

C. Classes découvertes :

Objectifs : Apprendre à vivre ensemble et à coopérer dans la construction d'un projet. Découvrir les traces des premiers hommes. Découvrir le Moyen-âge. Rattacher l'Histoire au patrimoine.

Les trois séjours ont pu se faire dans de très bonnes conditions malgré le climat. Très bon effet sur les enfants. Intervenans de grande qualité qui ont su transmettre leur passion aux enfants. La stabilité des activités sur le même site a rendu le séjour plus tranquille et appréciable pour les enfants. Les séjours ont été l'occasion de créer des « Carnets de voyage » et de travailler sur ce genre littéraire. Des ateliers décloisonnés se sont déroulés sur deux demi-journées pour préparer l'exposition sur les séjours lors de la fête d'école. Deux subventions du conseil départemental et de l'OCCE sont venues confortées le budget.

D. « Dessine ta cour ! » :

Objectifs : Sensibiliser les élèves à l'environnement. Sensibiliser au changement climatique. Engager une réflexion globale sur les usages de la cour en répondant aux défis liés au changement climatique et aux besoins d'éveil des élèves. Réfléchir au partage équitable de la cour entre tous (filles/garçons, jeux de ballons, coins calmes...)

Présentation du diagnostic établi par le CAUE à partir des travaux des élèves (en pièce jointe).

Une démarche de réflexion et de création des projets de cour par les élèves a été mise en œuvre dans chaque classe.

Les projets seront exposés à la fête d'école et transmis au CAUE.

E. Liaisons inter-cycles :

Objectifs : Développer les liaisons entre écoles maternelle, élémentaire et collège. Fluidifier le parcours de l'élève entre les différents cycles.

- Liaison École/Collège :

Journée au collège le 25 mai et visite médicale des CM2 par l'infirmière du collège début juin.

- Liaison Maternelle/Élémentaire :

Suite à une première rencontre sur le site de St Maur, Venue des GS à l'école le mardi 4 juillet pour une journée type CP avec repas pris à la cantine.

Pas de réunion pour les parents des futurs CP en juin, le nouvel enseignant de CP-CE1 n'étant pas encore connu. Une réunion de rentrée avec visite de l'école sera programmée rapidement en septembre.

F. Piscine

Objectifs : Préparer les différentes composantes de l'ASSN (Attestation Scolaire « Savoir-Nager »). Se familiariser avec le milieu aquatique.

Pour l'ensemble des CP regroupés en une classe : cycle de 7 séances (-4 séances dû aux jours fériés entre autres). La dernière évaluation n'a en conséquence pas pu se faire.

3. RESSOURCES HUMAINES DE L'ECOLE

A. Organisation pédagogique à la rentrée :

A	CP	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	CM1-CM2	
CP	23	8					31
CE1		15	11				26
CE2			12	16			28
CM1				7	11	11	29
CM2					12	13	26
TOTAL	23	23	23	23	24	24	140

- 33 élèves de CM2 passent au collège.

- 3 élèves changent d'école.

- 30 élèves de GS arrivent de la maternelle.

- 1 élève arrive de l'extérieur de la commune.

- 1 maintien et 1 passage anticipé sur l'école.

Madame Cardineau, Madame Bernier, Madame Mamillon quittent l'équipe. Un nouvel enseignant sera nommé début Juillet et prendra la classe de CP-CE1.

4. MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS

Occupation des locaux :

- Organisation du déménagement de la classe 3 dans la classe 5 à prévoir avec les services techniques.

- Occupation de la salle libérée (classe 3) : La salle devra être partagée entre les équipes périscolaire et enseignante. Une réunion commune aux deux équipes sera organisée lors de la prérentrée. Les bénévoles de la bibliothèque occuperont la salle de 15h à 16h le vendredi.

- Salle d'activité : Ménage le matin les lundis et vendredis de 8h40 à 09h00. Une solution pour éviter la manutention des bancs et tables pliantes chaque jour est à réfléchir.

Travaux :

- Peinture d'étagères dégradées dans la classe 6 à prévoir.

- Petits travaux d'été à voir avec les services techniques.

Investissements :

- Le renouvellement du massicot qui malgré le réaffutage et les tentatives de réglage reste défaillant.

RÉALISÉ

- Un tableau de conférence pour la classe 6. RÉALISÉ

- Solution pour rafraîchir la verrière et les classes qui l'entourent : Une réflexion devra être menée sur un film thermique sur les vitres ou autre solution.

5. PLACE DES PARENTS A L'ECOLE

Fête d'école :

16 juin : Expositions « Classes découvertes » et « Dessine ta cour ! » ouvertes dès 18h.

Rassemblement des enfants pour la chorale à 18h45. Concert des chorales de Cycle 2 et cycle 3 à 19h. Buvette et pique-nique partagé organisé par l'UPEC à l'issue de la représentation.

Communication :

Question des familles : Pourquoi n'y avait-il pas de bulletin avec l'avis de passage ? La procédure de passage de niveau est académique et implique de respecter un calendrier précis avec des dates butoir que sont les commissions de recours académiques. Ce calendrier nous oblige à décider les passages dès le début du mois de mai. Les bulletins quant à eux seront remis aux familles à la fin du semestre.

Question des familles : Est-il possible que tous les devoirs soient sur le cahier de texte numérique sur ONE ? L'utilisation du cahier de texte numérique relève du choix de l'enseignant. Toutefois même dans le cas où la classe utilise le cahier de texte numérique il n'est pas possible de mettre 100% des devoirs sur ONE. Il y aura toujours des cas particuliers ou des travaux pour lesquels l'enseignant estime plus pratique de distribuer des documents papier.

Question des familles : Les enfants qui sont blessés sont-ils obligés de faire sport s'il n'y a pas de justificatif ? Il est important que les parents signalent à l'enseignant par un mot (papier ou sur ONE) que leur enfant est blessé. Lorsqu'il n'y a pas de mot, l'enseignant fait avec les éléments à sa disposition (Est-ce que c'est récurrent ? Est-ce que l'enfant courrait pendant la récréation ?...) En fonction de son analyse il adapte la séance ou dispense l'enfant.

6. Hygiène et Sécurité

Exercices :

Exercice d'évacuation incendie le 8 juin à 13h45 pendant l'entrée en classe des élèves. Les numéros des classes sur le grillage sont manquants pour les classes 3, 4 et 5.

Vérifier le signal incendie dans les toilettes qui visiblement n'y a pas été entendu.

Les signaux des deux PPMS posent problème : Ressemblance trop forte entraînant la confusion des élèves et des enseignants. Déclenchement instantané impossible pour le PPMS Attentat-Intrusion (1 minute de décalage). Il faut envisager une solution plus efficace avec des signaux clairement identifiables (annonces vocales automatisées par exemple).

Hygiène :

L'équipe enseignante s'inquiète par rapport à la consommation exponentielle de bonbons. Un rappel du règlement intérieur a été fait aux élèves par le directeur et aux familles sur ONE. Une sensibilisation aux effets de la consommation de sucre est envisagée.

Le ménage diminue pour revenir à la norme avant COVID : Les tables seront faites tous les jours ainsi que l'aspirateur mais la serpillère sera passée tous les deux jours.

7. Mise en œuvre du PEDT

Restauration :

- *Question des familles* : Les enfants de CM sont-ils obligés de goûter à la cantine alors qu'ils sont en âge de savoir ce qu'ils aiment ou n'aiment pas ? Les enfants ne sont pas obligés de manger. Ils sont incités à goûter mais pas forcés. Un plat de substitution n'est en revanche pas improvisé lorsqu'un enfant n'aime pas un ingrédient.

- Les enfants participent au débarrassage depuis une semaine avec un système de responsable de table valorisé.

- *Équipe périscolaire* : départ en retraite de Fabienne Mabilieu. Les emplois du temps des personnels périscolaires sont en train d'être remixés pour permettre à chacun d'avoir des temps d'activités avec les enfants et de tisser ainsi des liens différents.

- *Interventions* : du nouveau club de basket et du club de foot sur le temps périscolaire.

- *Rappel fortes chaleurs* : Il est essentiel que les enfants soient équipés de gourdes et de casquettes tous les jours.

- *Réunion du comité de pilotage du PEDT* le 20 juin.

- *Kermesse du périsco* organisée avec les enfants le dernier jour d'école.

- *Mini club Bridge* : Tournoi le 26 juin après-midi à Poitiers. C'est une activité extra-scolaire organisée par la FFB et sous sa responsabilité. Les parents des enfants participants devront signaler à l'école l'absence de leur enfant et organiser leur sortie pour rejoindre le tournoi à Poitiers.

- *Accueil du mercredi après-midi* : 24 enfants de maternelles et d'élémentaire pourraient être accueillis à partir de janvier, dans les locaux de la maternelle. La capacité d'accueil pourrait peut-être augmenter à l'avenir. Cet accueil se ferait avec le personnel communal mais sous la responsabilité de la communauté de communes. Projet en attente de l'accord des différents services administratifs territoriaux concernés.

Fait à Cissé, le 8 juin 2023

Le président du Conseil d'École

ECOLE PUBLIQUE ELEMENTAIRE
de PUY-LONCHARD
2, Grand Rue Lonchard
86170 CISSE
Tél. : 05 49 54 46 87

